Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20261022-2026_55-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 octobre 2026

Le lundi 19 octobre 2026 à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de PLEVIN, en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique COGEN, Maire

Etaient présents :

M. COGEN Dominique, Maire

Mme KERFERS Jocelyne, M. HUITOREL Ronan, Mme DEL COLLE Claudie et M. CARIO Eric, Adjoints

M. MONNOT Laurent, Mme RIVOALLAND Mireille, Mme DION Gwénola, M. ROBERT Michel, Mme EXTIER Sabrina, M. TAVERNIER Vincent, M. DEMEZET Kevin, Mme COLLOBERT Typhen

Absents excusés : M. MARCEL Thierry (procuration à M. E. CARIO), Mme VÉRON Sandrine (procuration à C. DEL COLLE),

Secrétaire de séance : Madame Claudie DEL COLLE

Date de convocation : 14/10/2026
Date de publication : 22/10/2026

Délibération 55/2026 : Modification du montant du prêt et décision modificative n° 3

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux révisions des prix appliquées au marché de Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales, il convient d'augmenter les crédits budgétaires pour l'opération 10019 – Aménagement du bourg et par conséquent modifier le montant du prêt auprès de la Banque des Territoires.

Monsieur le Maire propose donc d'augmenter le montant du prêt de 130 000 € à 150 000 € et de valider l'augmentation des crédits suivants :

	Augmentation de crédits
Section d'investissement	
Dépenses	
D2315-10019 : Aménagement du bourg (Eaux pluviales)	20 000€
Recettes	
R1641 : Emprunt	20 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la modification du montant du prêt auprès de la Banque des Territoires à hauteur de 150 000 € ;
- APPROUVE la décision modificative n° 3 présentée ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15 - Votes : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Le Maire,

MAIRIE de PLEVIN 22340

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 22/10/2026 et affichage en mairie le 22/10/2026.